

Tutelle majeurs dépendance

Par Galaxie, le 30/11/2013 à 18:41

Bonjour,

Je voudrais savoir, si on peut me donner une solution, à mon problème.

Ma Mère est sous tutelle de l'udaf, nous devions la faire rentrer dans une maison de retraite médicalisée, je précise avec l'accord de l'udaf, suite à une de dépendance alzheimer, reconnu par le médecin et avec un certificat médicale.

Nous lui avons fait visiter la maison, elle était d'accord, elle a signé les documents, mais d'autres personnes de la famille (petit-fils), qui lui ont monté la tête, elle ne veux plus y aller. nous ne savons plus comment faire?

Peut-on évoquer "l'abus de faiblesse"?

Y a t il un risque si nous ne faisons rien d'être jugé responsable de non assistance à personnes en danger?

Pouvez vous me dire si il y a une solution?

Merci d'avance.

В.